

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Si le plancher n'est pas placé correctement et/ou si les instructions ne sont pas respectées, FP-BOIS ne peut pas être tenu responsable d'éventuels dégâts et frais supplémentaires découlant du placement du plancher. Cela relève de la responsabilité du poseur.

Ce manuel de pose basé sur notre expérience vient compléter les normes d'installation françaises en vigueur : DTU 51.11 (pose flottante) et DTU 51.2 (pose entièrement collée).

I. LES OUTILS DE POSE

Pour poser du parquet comme un véritable homme de métier, vous avez besoin des outils adéquats. Pour poser votre parquet, nous vous recommandons d'avoir les outils suivants à portée de main :

- Scie à bois.
- Table de coupe.
- Taquets d'espacement.
- Boîte à onglets.
- Cale de bois ayant le profil du parquet (morceau de plancher en bois).
- Scie à cloche (pour les conduites de radiateur).
- Marteau en caoutchouc.
- Spatule pour colle à parquet ou pistolet à colle (technique des stries de colle).

II. ENTREPOSAGE

Entreposez le parquet dans un endroit parfaitement sec et protégé de l'humidité. Les boîtes ne peuvent pas reposer directement sur le sol et doivent être posées de manière à éviter toute déformation. L'humidité de l'air doit être comprise entre 40 et 60% et la température entre 15 et 20°C.

III. POSE

Ce produit a fait l'objet d'un contrôle minutieux en usine. Si lors du déballage ou lorsque vous commencez la pose, vous constatez une anomalie, ne placez pas le produit et contactez immédiatement votre vendeur. Placez les bottes de lames 4 jours avant la pose dans la pièce. Les bottes doivent se trouver au milieu de la pièce et surtout pas contre un mur. Ouvrez les bottes juste avant la pose. En prenant cette précaution, le produit pourra s'adapter à l'humidité de la pièce. Vu que le bois est un matériau vivant, les planches présenteront des différences de couleur et de structure. C'est pourquoi vous devez ouvrir tous les colis et mélanger les planches pendant la pose afin d'obtenir un résultat homogène. Nous vous rappelons que tout produit posé est considéré comme accepté et ne peut plus faire l'objet de la moindre réclamation.

1. PRÉPARATION

La pose du parquet doit être la dernière intervention réalisée sur le chantier, après la réalisation des enduits, des travaux de peinture et du tapissage. La pièce doit être hors d'eau et hors d'air, sèche et fermée, la température doit se situer entre 15 et 20°C et le taux d'humidité entre 40 et 60%. Il est possible que vous deviez utiliser un régulateur d'humidité

avec sonde de contrôle afin de maintenir l'humidité dans cette fourchette.

2. LE SUPPORT / LA SURFACE DE POSE

Vérifiez le type de support que vous avez. Il doit répondre à 4 exigences :

- 1) Le plancher de recouvrement ou la dalle portante doit être propre (pas de poussières, grains, saleté,...).
- 2) Le support doit être plan. La différence peut être de maximum 4 mm sur une longueur de 2 mètres.
- 3) Le support doit être suffisamment résistant sur le plan mécanique. La chape, par exemple, doit être suffisamment dure. Vous pouvez facilement vous en assurer en grattant la surface à l'aide d'une pièce de monnaie.
- 4) Le support doit être sec. Il ne peut pas y avoir d'humidité ascensionnelle.

S'il n'est pas satisfait aux trois premiers points, vous pouvez y remédier en appliquant un primaire sur votre support. Un primaire forme une couche supérieure sur la chape et la consolide. Si le support n'est pas suffisamment plan, vous pouvez l'égaliser. Renseignez-vous auprès de votre revendeur afin d'utiliser les produits de préparation adéquats.

Types de support:

- **Chape à base de ciment** : Le support est considéré comme sec quand l'humidité ne dépasse pas 2,5% de la masse sèche quand il s'agit de mortier ou de béton, ou 0,5% pour une chape anhydrite. Si une égalisation du support a été nécessaire, prévoyez un temps de séchage de 5 jours par 3 mm. Réalisez la mesure à l'aide d'une bombe à carbure. Une chape à base de ciment fraîchement réalisée doit sécher pendant au moins 2 semaines par cm d'épaisseur, en supposant que la ventilation soit suffisante.

- **Restants de colle bitumineux**: Enlevez les restants de colle par ponçage ou décapage. Dépoussiérez. Appliquez une couche de primaire. Collez le sous-parquet et le parquet au moyen des colles appropriées.

- **Sol carrelé existant** : Vérifiez la bonne adhésion des carrelages et joints. Dégraissez parfaitement (ammoniac, ...), rincez. Piquetez la surface du sol carrelé. Aspirez.

- **Plancher en bois existant** : Le taux d'humidité ne peut pas dépasser 10%. Le plancher doit être suffisamment stable. Clouez les parties détachées et placez éventuellement un plancher d'égalisation. Placez le nouveau parquet sur une sous-couche et perpendiculairement au sens de placement du parquet déjà présent.

- **Panneaux en bois aggloméré ou multiplex** : Ils devront être résistants et surtout reposer partout sur les solives s'ils ont été placés de la sorte. Ils ne peuvent pas fléchir. Installation sur une sous-couche.

- **Plancher - plaques de plâtre** : Collez le sous-parquet au moyen d'une colle appropriée. Collez le parquet. Tenez toujours compte du sens de pose des éléments de parquet. Lorsque les joints d'un parquet coïncident avec les joints des plaques de plâtre, le parquet peut s'ouvrir à cet endroit en raison du mouvement des plaques. Pour éviter ce phénomène, il est recommandé de poser un plancher intermédiaire en OSB ou en multiplex.

Revêtements étanches (PVC, linoléum...) : Installation flottante sur sous-couche. Ou suppression totale du revêtement existant. Ne vissez pas des panneaux de bois comme sous-parquet ! Après démolition, contrôlez l'état du support. Supprimez le maximum de restants de colle. Appliquez un primaire. Collez le parquet au moyen des colles appropriées. Consultez toujours le service technique du fabricant de colles.

3. INSTALLATION

Prévoyez un joint de dilatation (jeu sur les bords) de 1,5 mm par mètre courant de parquet posé, avec un minimum de 8 mm, le long du mur et devant tout obstacle (conduites, escalier, poteau, pied de cheminée, etc.). Pour permettre au parquet de bouger librement, la largeur cumulée des planches posées ne peut pas dépasser 8 m. En cas de largeur supérieure, vous devez prévoir un joint de dilatation intermédiaire. Ce joint de dilatation est quoi qu'il en soit indispensable au niveau de chaque seuil de porte. Posez les planches de préférence dans le sens de la longueur de la chambre et dans le sens de la lumière.

3a. ASSEMBLAGE PAR RAINURE ET LANGUETTE

- POSE ENTIÈREMENT COLLÉE

Le support doit être plan et sec. Vérifiez que les planches à poser soient propres et exemptes de colle, poussière, graisse et restants de peinture. La même remarque s'applique à votre outillage. Si vous collez votre parquet directement sur le sous-plancher, vous ne devez pas coller les uns aux autres les rainures et languettes des planches (dans le cas de parquet en panneaux, de motif baton rompu ou point de Hongrie, vous devez débiter la pose par l'axe central de la pièce). En cas de pose à l'anglaise, vous devez débiter la pose dans un angle, avec la rainure contre le mur.

Le choix de la colle dépend des éléments suivants :

- le support (type, planéité),
- le type de parquet et l'essence,
- les dimensions des éléments,
- la compatibilité avec le support, le matériau d'égalisation, le primaire est également importante. Nous vous conseillons de consulter votre revendeur afin de faire le bon choix de la colle à utiliser.
- Appliquez la colle sur le support au moyen d'une spatule dentelée (technique des stries de colle). L'application se fait sur une surface réduite et par mouvements ininterrompus, inclinez la spatule afin d'obtenir de belles stries de colle. Vous ne devez pas appliquer de colle sur la languette ni le dessous de la planche. Changez de spatule tous les $\pm 50 \text{ m}^2$ et comptez environ 1kg à 1,2kg de colle par 1m^2 de plancher.
- Placez la planche sur la colle fraîche dans le temps ouvert. Ne pas dépasser le « temps ouvert » décrit dans les instructions de la colle. Ce « temps ouvert » est la période qui s'écoule entre l'application de la colle et la pose des planches. Il est important d'exercer une pression sur la planche afin de garantir une bonne adhérence avec le support.
- Placez les taquets d'espacement le long des parois extérieures afin de respecter le joint d'expansion.
- Sciez les planches de la dernière rangée à la largeur souhaitée ; n'oubliez pas l'espace nécessaire au joint d'expansion. Assemblez les planches au moyen d'une chasse métallique. Retirez les taquets d'espacement 24 heures après la mise en œuvre.
- Respectez le temps de séchage nécessaire selon le fabricant du type de colle utilisée avant de marcher sur votre parquet.

- POSE FLOTTANTE

- Placez un film plastique isolant sur le support plan et sec. Faites chevaucher les lés de 30 cm et faites les remonter de 5 cm sur les murs. Collez ensuite les lés entre elles à l'aide du ruban adhésif résistant à l'humidité.
- Débutez la pose dans un coin, rainure contre le mur. Encollez soigneusement le bord supérieur de la rainure sur toute la longueur de colle PVAc (colle à bois). Placez les taquets d'espacement le long des murs afin de respecter le joint de dilatation.
- Débutez la 2^{ème} rangée avec le bout restant de la dernière planche de la rangée précédente. Pour des raisons esthétiques, veillez à ce que la longueur de ce bout de planche corresponde au moins à deux fois la largeur de la planche. Supprimez immédiatement toute trace de colle au moyen d'un chiffon ou d'une éponge légèrement humide.
- Utilisez une cale lors de l'assemblage des planches afin de ne pas les endommager.
- Sciez les planches de la dernière rangée à la largeur souhaitée ; n'oubliez pas l'espace nécessaire au joint de dilatation. Assemblez les planches au moyen d'une chasse métallique. Retirez les taquets d'espacement 24 heures après la mise en œuvre.
- Respectez le temps de séchage nécessaire selon le fabricant du type de colle utilisée avant de marcher sur votre parquet.

3c. FINITION

Le recouvrement des joints de dilatation doit être réalisé à l'aide d'accessoires appropriés (plinthes, anneaux de radiateur, baguette de seuil de porte, etc.). Ne collez jamais de bande adhésive (pas même un adhésif léger tel que ceux utilisés pour la protection lors de travaux de peinture) directement sur le parquet.

4. PLACEMENT SUR UN PLANCHER AVEC CHAUFFAGE PAR LE SOL

Tous les planchers FP-BOIS, avec un support HDF ou contreplaqué, peuvent être entièrement collés sur un support doté d'un système de chauffage par le sol avec circulation d'eau chaude, chaleur rayonnante et chauffant - rafraîchissant sous certaines conditions (cf. nos fiches techniques). Veillez à ce que le support présente une humidité maximale de 2% s'il s'agit d'une chape à base de mortier ou en béton, et de 0,5% s'il s'agit d'une chape liquide ou anhydrite.

Le séchage naturel du support doit être complété en faisant fonctionner l'installation de chauffage pendant 3 semaines avant le placement du parquet, et ce, indépendamment de la saison. Le chauffage sera interrompu au moins 24 heures avant le placement du parquet et ne sera remis en route que progressivement, par palier journalier de 5°C, au moins une semaine après le placement du parquet. La température de surface du parquet ne peut en aucun cas dépasser les 27°C. Tenez compte d'une résistance thermique de maximum $0,15 \text{ m}^2\text{K/W}$.

Attention ! Avec un chauffage radiant, vous ne pouvez jamais recouvrir le parquet d'un capteur de chaleur tel qu'une moquette, une moquette de la largeur de la pièce, du plastique... Vous risqueriez en effet que la valeur limite soit dépassée, ce qui pourrait avoir des effets secondaires (par ex. traces noires de bois brûlé sur le parquet). Le système doit surtout permettre une répartition uniforme de la chaleur sur l'ensemble de la surface.

En ce qui concerne le chauffage par le sol avec pompe à chaleur réversible, le circuit doit être équipé d'un dispositif limitant la température initiale du liquide entre 18 et 22°C, en fonction de la région (contactez votre revendeur pour

connaître la condition de température dans votre région). La température du liquide doit être régulée par un système de sonde automatique pour éviter la formation de condensation sur le parquet.

5. ENTRETIEN

La beauté de votre plancher en bois dépend d'un bon entretien. L'entretien du parquet sert non seulement à le garder propre, mais aussi à le nourrir et le protéger.

L'entretien commence par la prévention :

- Protégez les pieds des meubles et chaises avec du feutre autocollant.
- Il faut éviter les chaises sur roulettes qui reposent directement sur le parquet. (Ou prévoir des roulettes pour parquet)
- Posez toujours vos plantes dans un pot ou sur une assiette étanche, jamais directement sur le bois.
- Maintenez une humidité de l'air aussi constante que possible. Cela limite le retrait et la dilatation du bois.
- Prévoyez un tapis de sol aux portes d'entrée et fenêtres coulissantes.

Pour entretenir votre parquet :

- Nettoyez votre parquet à sec au moyen d'un chiffon ou d'un aspirateur. (N'utilisez pas de lingettes imprégnées).
- Possibilité d'un entretien légèrement humide à l'eau pure ou au moyen de savon pour planchers en bois (aussi bien pour planchers vernis qu'huilés). Utilisez toujours un torchon bien essoré et séchez immédiatement le plancher à l'aide d'un chiffon sec jusqu'à ce que la moindre trace d'humidité ait disparu.
- Il est totalement déconseillé de nettoyer à grande eau.
- Un entretien spécifique est nécessaire pour les parquets huilés (voir plus bas).

5a. ENTRETIEN D'UN PLANCHER À FINITION HUILÉE:

Cette notice d'entretien repose sur notre propre expérience et celle de nos fournisseurs. L'huile naturelle utilisée pour les parquets et planchers en bois est une huile protectrice conçue spécialement pour nos planchers en bois huilés. Vous devez donc impérativement utiliser les produits d'entretien et de nettoyage que vous pouvez vous procurer auprès de vos distributeurs.

- Pour l'entretien quotidien et pour accroître la protection de votre plancher huilé, utilisez, en plus du balai et de l'aspirateur, le savon pour parquet. Appliquez au moyen d'une serpillère, d'un torchon pas trop humide ou d'un balai microfibres à poils courts. Essorez le torchon souillé et rincez-le dans un deuxième seau rempli d'eau propre. Séchage après environ 1 heure à température ambiante.
- Si votre plancher devient mat et terne et que de la saleté s'est incrustée, utilisez un nettoyeur intensif pour y remédier. Étant donné que vous aurez alors effectué un nettoyage en profondeur et enlevé un peu d'huile, traitez le parquet à l'aide d'huile d'entretien FP-BOIS.
- Pour rafraîchir en profondeur votre parquet terni et lui permettre de retrouver son brillant satiné, vous pouvez utiliser l'huile d'entretien FP-BOIS. Elle doit être appliquée au moyen d'un balai microfibres à poils courts, ou mieux encore, d'une cireuse à patin beige ou blanc. Respectez scrupuleusement la quantité à appliquer pour éviter la formation de couches trop épaisses et supprimez l'excédent au moyen d'un chiffon microfibres ou de votre cireuse équipée d'un nouveau patin. En cas de chauffage par le sol, l'huile d'entretien FP-BOIS devra être appliquée au moins deux fois par an pour nourrir le bois.

- Dans les zones à risque, à l'instar des zones de contact avec l'extérieur, les zones à fort passage ou les zones où l'on mange, il est vivement recommandé d'appliquer l'huile d'entretien dès que le placement est terminé afin d'accroître la résistance aux liquides et graisses intrusifs. Étant donné que l'huile renforce légèrement le brillant satiné de la finition (même si cet effet n'est que temporaire), il est conseillé, pour des raisons esthétiques, de traiter l'ensemble de la surface de la pièce.

- En cas de rayures, de marques de cigarette ou d'autres traces tenaces : demandez conseil à vos distributeurs.

Pour changer de couleur, vous devrez poncer le parquet jusqu'au bois brut, puis appliquer la nouvelle finition. N'oubliez jamais d'appliquer l'huile d'entretien FP-BOIS qui assure la résistance contre les liquides intrusifs. En cas de non-respect de nos recommandations, notre garantie ne pourra plus être appliquée.

Le client doit être en mesure de fournir une preuve de bon entretien sur base de factures d'achats des produits prescrits.

5b. ENTRETIEN D'UN PLANCHER À FINITION VERNIE:

Afin de nettoyer votre sol FP-BOIS sans attaquer le vernis, nous vous conseillons un savon nettoyant pour bois verni.

IV. HUMIDITÉ DE L'AIR

Toute pièce est confrontée à des fluctuations de l'humidité de l'air. Votre plancher en bois réagit à ces fluctuations par dilatation ou retrait, autrement dit, votre plancher en bois vit. L'humidité de l'air sera idéalement comprise entre 40% et 60% : dans ces conditions, la dilation ou le retrait du bois seront assez limités. Si vous obtenez ces valeurs dans votre pièce en hiver ET en été, dans ce cas, pas d'inquiétude à avoir.

De nombreuses pièces dotées d'un radiateur ont une humidité de l'air trop basse en hiver. Elle chute en dessous de 40%. Dans ce cas, des humidificateurs d'air à placer sur vos radiateurs sont une solution bon marché et efficace. Vous n'arrivez toujours pas à cette valeur minimum ? Utilisez alors un humidificateur d'air électrique.

Vous avez tout intérêt à placer un déshumidificateur dans une pièce confrontée à une humidité de l'air bien trop élevée. Le déshumidificateur d'air condense l'humidité de l'air et fait ainsi diminuer le taux d'humidité. En cas d'humidité de l'air élevée, une bonne ventilation peut aussi permettre de l'abaisser durablement.

Contrôler votre humidité de l'air n'est pas difficile, les conseils ci-dessous vous y aideront déjà.

- Ventilez vos pièces en toutes saisons afin d'éviter de grandes fluctuations d'humidité de l'air.
- Utilisez un hygromètre pour mesurer l'humidité de l'air.
- Placez votre plancher à un moment où l'humidité de l'air est moyenne dans la pièce.
- Installez éventuellement un appareil électrique (humidificateur d'air ou déshumidificateur d'air) pour garder le contrôle de l'humidité de l'air dans votre maison.